



### Formes d'enseignement et d'apprentissage

La pédagogie est adaptée à un petit nombre de personnes afin de favoriser l'interactivité et les discussions.  
Cours, ateliers, séminaires, tables rondes en lien avec les thématiques du module, classe inversée, travail personnel autonome.

### Exigences de fréquentation

Aucune.

## 5. Modalités d'évaluation et de validation

Au cours du module, un travail sur une thématique choisie en lien avec les enjeux professionnels sera réalisé. Au fil de ce travail réflexif, les étudiant-es auront des feedbacks d'accompagnement pour les guider dans le travail. En fin de module, un document écrit sous forme de synthèse sera demandé et **l'évaluation sommative du module reposera sur la présentation orale du dossier.**

**Note :** L'évaluation est notée de 6 (meilleure note) à 1 (moins bonne note) et est arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 6. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

Remédiation en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

Un travail complémentaire sera demandé en fonction de l'insuffisance. Les modalités et la date de reddition seront précisées au moment de la décision de remédiation.

La note obtenue au travail complémentaire permet d'atteindre une note de 4 ; 4.5 ou 5 au module, selon la qualité du travail fourni.

### Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation (note inférieure à 4), le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à un module répété entraîne l'arrêt de la formation.

## 7. Bibliographie principale

Une liste des références bibliographiques sera transmise aux participants.

## 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable :** Bruyneel Anne-Violette (HEdS Genève)

**Enseignants :** Anne-Violette Bruyneel (HEdS Genève), Sophie Carrard (HES-SO Valais), Guillaume Christe (HESAV), Simone Gafner (HEdS Genève), Veronika Schoeb (HESAV), Pascal Weber (HEdS Genève)

24.08.2022 / AVB

Validation : 15.09.2022 / LSA